

Vice-président : M. Thierry LESVIGNE

Présents : MM. Georges BARREAU - Grégory DEROUBAIX - Christophe MARTINEZ - François PADJEN - Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : M. Maxime KERROUX

Excusés : Mme Lucie PIQUEMAL - M. Éric JOLY

Absents : MM. Maxime GUICHOU - Georges LACOTE

Assiste : M.

La séance est ouverte par le Vice-président à 18h00.

Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence, fait part des excuses reçues et propose d'examiner l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation P.V N° 9 du 20 avril 2024.
- ▶ Préparation de l'Assemblée Générale de la fin de Saison 2023/2024 le 24 mai 2024 à Villesèquelande à 19h00.
- ▶ Manquements.
- ▶ Informations - Questions diverses - Date de la prochaine C.D.A.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 09 DU 20 AVRIL 2024

Approbation à l'unanimité des membres présents de la C.D.A. du procès-verbal N° 09 du 20 avril 2024.

PREPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FIN DE SAISON 2023/2024 LE 24 MAI 2024 A VILLESEQUELANDE A 19H00

La préparation de la salle sera effectuée à partir de 17h00 par les membres de la CDA et des personnes qui voudront bien les rejoindre.

La parole sera donnée aux personnalités invitées qui nous auront fait l'honneur d'être présentes à notre Assemblée Générale.

Les classements seront annoncés lors de cette A.G avec remise des trophées aux majors de chacune des catégories.

De même seront annoncées les désignations des finales de fin de saison.

Une présentation de la future saison sera faite aux arbitres. (Renouvellement des licences etc.)

La CDA n'ayant reçu à la date du 10 mai 2024 aucune question diverse (comme précisé sur le P.V. du 20 avril dernier) ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 mai prochain devient sans objet.

Un apéritif dînatoire sera offert par le District de l'Aude de Football aux participants.

MANQUEMENTS

XXXXX - Jeune Arbitre

Cet arbitre a été négligent dans le respect des saisies de ses indisponibilités. (Récidive).

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide d'infliger à monsieur XXXXX un weekend de non-désignation. Cette sanction a été purgée le weekend des 4 et 5 mai 2024.

XXXXX - Jeune Arbitre

Cet arbitre a été négligent dans le respect des saisies de ses indisponibilités. (Récidive).

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide d'infliger à monsieur XXXXX un weekend de non-désignation. Cette sanction a été purgée le weekend des 4 et 5 mai 2024.

XXXXX - Jeune Arbitre

Cet arbitre a été négligent dans le respect des saisies de ses indisponibilités. (Récidive).

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide d'infliger à monsieur XXXXX un weekend de non-désignation. Cette sanction a été purgée le weekend des 4 et 5 mai 2024.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - DATE DE LA PROCHAINE C.D.A.

Informations : Sans objet.

Questions diverses : Sans objet.

La prochaine CDA se tiendra le vendredi 31 mai 2024 à 18h00 au Siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Vice-président M. Thierry Lesvigne remercie les membres présents pour la qualité des échanges et leur investissement au sein de la Commission et lève la séance à 20h00.

Le Secrétaire
BARREAU Georges

Le Vice-président
LESVIGNE Thierry